La francophonie comme politique des espaces linguistiques

Sergiu Mişcoiu
Assistant
Faculté d'Etudes Européennes, Université Babeş-Bolyai
Val-Codrin Tăut
Journaliste

Synergies *Roumanie* n°2 - 2007 pp. 137-142

Mon attachement au français a des formes que parfois je juge « névrotiques ». Je me sens perdu hors du français. Les autres langues, celles que plus ou moins maladroitement je lis, déchiffre, parle parfois, ce sont des langues que je n'habiterai jamais.

Jacques Derrida

Résumé : *L'article ci-dessous essaye d'avancer une interprétation dépolitisante de la francophonie, dans la mesure où celle-ci prétend encore jouer un rôle de premier rang dans le cadre de la nouvelle ordre globale. Sans nier l'importance politique de la francophonie, nous croyons que celle-ci doit se plier sur l'encadrement de la conduite linguistique du citoyen.*

Abstract : *The following article tries to forward a non-political interpretation of Francophony, as Francophony still pretends to play a first range role within the new global order. Without denying the political importance of Francophony, we believe that it should primarily be consistent with the linguistic behaviour of the citizens.*

Mots-clés : *francophonie, linguistique*

Quand on parle aujourd'hui de la francophonie, on envisage le plus souvent une politique qui vise à préserver et à élargir l'espace d'influence de la langue française. C'est pour cela que pour beaucoup de théoriciens, cette stratégie francophone ne représente pas qu'un mécanisme défensif contre l'expansion anglophone privilégie par la mondialisation du libéralisme à l'échelle du monde entier. Cette situation soulève une question : est-ce que la résistance à la domination de l'anglais peut s'opérer à travers une francophonie qui défende une langue immuable ? Mais, si aujourd'hui la position du français est menacée par l'hégémonie de l'anglais, il ne faut pas oublier ces les langues se sont imposées de façons similaires. Les deux sont les héritières de l'appareil colonial du XIXe siècle, qui assurait la domination politique aussi à travers des moyens

BDD-A2257 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:03 UTC)

linguistiques et culturels. C'est pour cela qu'on doit poser une deuxième question : comment est-ce que la francophonie pourrait prendre sa distance par rapport à l'espace de domination coloniale de la France et notamment par rapport aux pratiques de l'époque.

Un autre réseau thématique dans lequel le concept de francophonie se manifeste de nos jours est la mondialisation. C'est peut-être pour cela que le concept de francophonie semble être marqué par une polysémie qui rende difficile une utilisation univoque. Si on suit les emplois courants du terme « francophonie », on constate qu'il y a du moins trois significations qui lui sont prêtés. En tout premier, être francophone nécessiterait que la personne en cause ait le français comme langue maternelle. Mais cet usage particulièrement restreint est loin d'être le seul possible. Dans une deuxième interprétation, être francophone signifierait l'utilisation du français en tant que langue officielle. Finalement, il y a des experts qui considèrent que la francophonie équivaut à un espace plus étendu, celui où le français est utilisé en tant que langue de culture. La première version est défendue par la chercheurs qui sont hantés par l'idée de la pureté linguistique et qui mettent en lumière l'ainsi dite capacité unique du français d'exprimer d'une manière précise des idées, des faits et des situations[1]. Pour illustrer la seconde vision, il y a le cas des pays autre que la France ayant choisi le français en tant que langue officielle. Dans ce cas, la francophonie consiste aussi dans le fait que la France fournit des aides matériels aux pays francophones en difficulté. Finalement, la vision culturaliste de francophonie souligne le rôle modernisateur de l'usage préférentiel ou même exclusif du français notamment au sein des élites des pays en voie de développement au XIXe siècle[2].

Pour bien comprendre les rapports qui existent entre francophonie et mondialisation, on doit distinguer entre l'expansion à l'échelle planétaire du néo-libéralisme et l'essor des institutions à vocation globale. Bernard Cassen a distingué avec rigueur la mondialisation (ou globalisation) et l'internationalisation situant ces deux termes dans une certaine tension. Selon cet auteur, l'internationalisation représente une étape située entre le sentiment d'appartenance nationale et la conscience selon laquelle l'humanité forme un tout. On peut dire que l'internationalisation dépasse les structures de la nation sans les détruire. Selon Bernard Cassen, l'internalisation est aujourd'hui représentée par des institutions comme l'ONU, l'UNICEF ou l'UNESCO.

Le spécifique du fonctionnement de ces institutions est de promouvoir un bien commun par les représentants des communautés nationales. De l'autre côté, il y a la mondialisation libérale. Selon Cassen, elle représente l'optimisation à l'échelle planétaire du capital. Ses acteurs privilégiés sont les marchés financiers, les banques internationales ou les compagnies d'assurances. Conçue de cette manière, la mondialisation a comme fonction principale la négation les structures de la nation. Elle renvoie seulement aux mécanismes de l'économie globalisée, dans laquelle les économies nationales sont déconstruites et réarticulées dans un ensemble qui fonctionne au niveau mondial. Bernard Cassen affirme que cette mondialisation ne représente pas en fait qu'une construction politique qui a comme effet le processus de dépossession des Etats, ce qui

BDD-A2257 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:03 UTC)

équivaut en fin de compte à confisquer aux citoyens leurs libertés de…

Le concept d'internationalisation est proche de ce qu'Etienne Balibar a conceptualisé sous le nom « d'universalité réelle » ; celle-ci exprime le fait, unique dans l'histoire, que le monde dans son ensemble est immédiatement en communication avec lui-même. Cela veut dire que, tout en se sentant divergents dans leur intérêts et étrangers quant à la langue utilisée par chacun, les individus ont la possibilité d'être au courant de l'existence de l'autre. Il est hors de doute que la francophonie doit assumer une portée et une mission universelle. Mais, le seul appel à l'universalité n'est pas épargné par l'apparition des effets pervers : il y a d'un part un universalisme extensif ou hégémonique et, de l'autre part, on peut décrire un universalisme intensif qui est qualitatif, marqué par la revendication de l'égalité et la lutte contre la discrimination.

Est-ce que la francophonie s'inscrit plutôt dans l'universalisme à tendance hégémonique ou bien constitue-t-elle un contrepoids à une mondialisation « à l'américaine » ? Pour répondre à cette question, il fallait opérer une recherche complexe sur les bases et les pratiques de l'Organisation Internationale de Francophonie. Pour cet article, nous allons nous contenter d'inventorier les arguments principaux qui soutiennent ces deux visions.
Il faut dire dès le début de cette discussion que la question d'en-haut ne suppose pas d'une manière obligatoire le positionnement opposé des deux possibiltés de réponse. En fait, tout en étant un contrepoids au système d'influence globaliste américain, la francophonie peut être soi-même un système d'influence et d'hégémonie. En fait, comment pourrait-on mieux « résister » face à la « domination américaine » exercée à travers les institutions à vocation globale sinon que par la création et le financement des structures reposant plutôt sur les mêmes règles d'organisation et ayant la même capacité d'influence ?

Quelque soit la réponse, il y a au moins deux arguments favorables au développement de la francophonie. En tout premier, celui de la diversité. Si la francophonie peut être comprise comme une alternative culturelle à l'anglophonie à vocation hégémonique, alors la francophonie est nécessaire au nom de la diversité. Tout en prenant pour une certitude l'idée que sans la diversité, toute culture est vouée à l'auto-implosion et tout en considérant le processus de constitution d'une culture globale anglophone, la francophonie apparaîtrait comme un nécessaire détour face à une route au bout de laquelle une alternative devrait se constituer de toute manière. Dans ces conditions-ci, la francophonie, perçue comme un espace culturel alternatif ayant des fortes traditions déjà enracinées dans les pratiques collectives d'une partie considérable de l'humanité, répandue sur plusieurs continents, pourrait constituer la solution principale au monisme globaliste américain.

En effet, la francophonie, organisée dans l'Origanisation Internationale de la Francophonie[3], comprend des pays ayant des traditions francophones, entre lesquels il y a des liens profonds ; et ces liens-ci ne se résument pas à des échanges culturels, mais à des consultations à portée politique et économique.

Un deuxième argument relève de la sphère du socio-éconimique. Bien que

BDD-A2257 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:03 UTC)

diverses de tous les poins de vue, les pays francophones semblent avoir une philosophie socio-économique qui tienne moins au libéralisme globaliste et plus à l'économie sociale du marché. Il est certain que tous les pays francophones ne sont pas non-libéraux (comme le Canada et les pays de l'Europe Centrale et Orientale), mai, pour la majorité des membres, la philosophie sociale et économique consiste dans le rejet du libéralisme radical et, à l'instar de la France, dans l'insitution du républicanisme social. Même si les bilans d'un tel système restent controversés, celui-ci constitue une alternative face au libéralisme d'inspiration américaine. Quand même, cet argument ne devrait pas s'appliquer pour étayer les régimes non-démocratique, qui emploient la diversité opar rapport « à l'américanisme » comme un élément rhétorique afin de se maintenir comme tels. Malheureusement, à la différence du Commonwealth, l'OIF est loin d'imposer pour l'instant des conditions strictes pour ses membres en ce qui concerne l'Etat de droit et la démocratie. En effet, les pressions exercées par l'organisation sur les pays membres de l'OIF dirigés par des dictateurs sont moins efficaces que celles exercées au sein des autres organisations qui comprennent des pays démocratiques.

Mais la vision monolythique selon laquelle tout espace linguistique est un espace forcément politique (ou du moins à vocation politique) est assez restrictive. En fait, elle pourrait faire place à une vision plus ouverte, selon, laquelle l'anglophonie, l'hispanophonie ... la francophonie représentent non pas des espaces avec lesquels les individus s'identifient, mais seulement des espaces d'inter-communication. Dans cette vision, la liberté individuelle de l'identification aux répères sociaux demeure intacte, puisque l'espace linguistique international n'est point contraignant : il se limite aux cadres inter-communicationnels et n'interfère pas sur l'autonomie culturelle et politique des Etats et des autres structures qui assurent la vie en commun. Perçue de cette manière, la francophonie offre la possibilité de la communication dans un espace étendu à l'échelle planétaire sans faire tort à la diversité culturelle des nations. C'est dans ce sens qu'on pourrait interpréter la liberté relative – parfois considérée comme une laxité morale par rapport à l'universalité des droits de l'homme – accordée aux Etats au sein des organismes de la francophonie quant à leur propre manière de s'organiser et de se gérer. Et c'est bien dans ce sens que se dirige l'explication théorique ci-dessous.

Toute politique linguistique doit tenir compte de la structure interne de la langue. Les linguistes ont démontré déjà depuis longtemps que la langue est un système d'isoglosses[4]. Cela veut dire que, loin d'être un bloc monolithique, la langue est un organisme avec plusieurs régimes de fonctionnement. Cette thèse apporte aussi un changement référentiel, car la langue ne se rapporte plus au seul espace ethnique, mais aux divers noyaux intersubjectifs dans lesquels est immergé l'être humain. Une francophonie qui refuse d'être simplement un instrument de propagande doit, en premier lieu, décupler le rapport qui existe entre le monolinguisme et l'identité de la personne. Comme la montre Jaques Derrida, cette relation renforcée par la longue consolidation de l'Etat nation représente un véritable champ d'opacité :

BDD-A2257 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:03 UTC)

> Je suis monolingue. Mon monolinguisme demeure, et je l'appelle ma demeure, et je le ressens comme tel, j'y reste et je l'habite. Il m'habite. Le monolinguisme dans lequel je respire, même, *c'est* pour moi l'élément. Non pas un élément naturel, non pas la transparence de l'éther mais un milieu absolu. Indépassable, *incontestable:* je ne peux le récuser qu'en attestant son omniprésence en moi. Il m'aura de tout temps précédé. C'est moi. Ce monolinguisme, pour moi, c'est moi. Cela ne veut pas dire, surtout pas, ne va pas le croire, que je sois une figure allégorique de cet animal ou de cette vérité, le monolinguisme. Mais hors de lui je ne serais pas moi-même. Il me constitue, il me dicte jusqu'à l'ipséité de tout, il me prescrit, aussi, une solitude monacale, comme si des voeux m'avaient lié avant même que j'apprenne à parler. Ce solipsisme intarissable, c'est moi avant moi[5].

Il faudrait donc qu'on dispose d'un modèle fondé sur l'hypothèse que les langues sont reliées entre elles par certains rapports dont l'étagement, nous permettant de présenter leurs relations en termes gravitationnels[6]. Selon ce model, autour d'une langue hypercentrale (l'anglais), gravitent ainsi une dizaine de langues super-centrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le hindi, le malais, etc...), autour desquelles gravitent cent à deux cents langues centrales qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de quatre à cinq mille langues périphériques. A chacun des étages de ce système peuvent se manifester deux tendances, l'une vers un bilinguisme horizontal (acquisition d'une langue de même niveau que la sienne) et l'autre vers un bilinguisme vertical (acquisition d'une langue de niveau supérieur). Ces deux courants représentent le moteur dynamique, du modèle. Cette structure des langues se vérifie chaque jour.

Les bilingues ou les plurilingues n'utilisent pas les langues dans les mêmes situations ni avec les mêmes fonctions, et l'analyse de leurs pratiques est nécessaire à l'élaboration de toute politique linguistique. La mondialisation, dans son aspect linguistique, implique en effet différents types de communication, du cercle familial à l'espace mondial, chaque individu se trouvant au centre de différents réseaux que nous pouvons représenter par une série de cercles concentriques correspondant à l'acquisition de différents registres, variétés ou langues, et synchroniquement à l'usage de ces variétés en fonction du contexte. Le premier cercle est celui de la communication la plus intime, la plus grégaire, la communication de type familial. Puis, l'on passe à la communication de voisinage, de quartier. Un troisième cercle pourrait représenter la communication régionale, un quatrième la communication publique à l'échelle nationale, etc... Si ces cercles permettent de visualiser l'interpénétration de ces différents niveaux, le passage de l'un à l'autre n'est pas nécessairement digital mais plutôt progressif, continu, et peut, sur le plan linguistique, correspondre soit à une adaptation de registre, soit à un changement de langue. Cette vision en termes de cercles concentriques traversés par un mouvement continu/discontinu d'adaptation linguistique a l'avantage de nous montrer que les besoins linguistiques des individus et des groupes varient selon les situations. Même si une charte complète est peut-être impossible de réaliser il serait pourtant possible de suggérer un modèle dans lequel chaque citoyen aurait besoin de, et droit, à trois types de langues :

BDD-A2257 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:03 UTC)

1) Une langue internationale pour ses rapports extérieurs.

2) La langue de l'État (normée, standardisée), qui est souvent super-centrale ou centrale et qui lui permet de s'insérer dans la vie publique de son pays.

3) Une langue grégaire enfin qui peut être une forme locale de la langue de l'État langue qui peut être écrite ou non écrite, jouir ou non d'un statut ou d'une reconnaissance régionale, etc.

Ainsi, la francophonie pourrait bien remplir le rôle d'espace linguistique de type 1, c'est-à-dire d'espace linguistique international, assumé par les Etats membres de l'OIF, plutôt au détriment de l'anglais, assumé par d'autres Etats. Comme nous avons vu, la séparation entre la langue comme instrument communicationnel et la langue comme instrument de domination politique est possible, à condition que les acteurs s'assument une vision à la fois consensuelle et réaliste de la portée de l'usage de la langue. Consensuelle, au sens où les termes du « contrat » de l'organisation communautaire sont bien connus et acceptés ; et réaliste, au sens où les attentes des acteurs sont liés quasiment à la coopération culturelle et à la facilitation communicationnelle et non pas à des résultats qui tiennent à la sphère du politique.

Notes

[1] Voir les activités de l'Association pour la Diffusion de la Pensée Française sur www.adpf.asso.fr
[2] Tout comme le montre l'*Atlas Mondial de la Francophonie*, édité par Ariane Poissonnier, Gérard Sournia, Fabrice Le Goff .
[3] www.francophonie.org
[4] Eugen Coseriu, *Introducere in lingvistică, Introduction à la linguistique*, ed Echinox, 1994
[5] Jacques Derrida, *Le monolinguisme de l'autre,* Éditions Galilée, 1996, p. 13
[6] Yves-Jean Calvet, *Le plurilinguisme urbain*, Éditions Didier, 2000

Bibliographie

Calvet, Yves-Jean : *Le plurilinquisme urbain*, Editions Didier, 2000
Coseriu, Eugen : *Introducere în lingvitică, Ed. Echinox, 1994*
Derrida, Jacques : *Le monolinguisme de l'autre*, Editions Galilée, 1996
Poissonnier, Ariane, Gérard, Sournia, Fabrice Le Goff (ed.) : *L'Atlas Mondial de la Francophonie*

BDD-A2257 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:03 UTC)